

## Le vélotaf

Le vélo de fonction est de plus en plus prisé par les entreprises... Elles optent pour cette mobilité douce pour les trajets professionnels ou les trajets domicile-travail de leurs salariés.



Depuis la crise sanitaire, les mobilités douces se développent dans le monde de l'entreprise. Se rendre au travail à vélo est un moyen de transport économique et écologique. Daniel Vassallucci, président d'Optimum Automotive, société spécialisée dans la mobilité des salariés : « *Aujourd'hui, les entreprises intègrent des nouveaux moyens de mobilités [...] on voit bien que dans les types de véhicules gérés par nos clients, on voit de plus en plus de vélos, trottinettes ou scooters.* »

Les trajets inférieurs à 5 km représentent encore 40% des déplacements en voiture, pourtant les mobilités douces ont de nombreux avantages. Par exemple le vélo de fonction appelé « *vélotaf* » permet de gagner du temps dans les grandes villes en évitant les embouteillages.

« *Un vélo de fonction, c'est un vélo cofinancé par l'entreprise qui paie 70% des loyers et le salarié paie 30%. L'intérêt du vélo de fonction, c'est de favoriser la mobilité douce, décarboner la société et d'améliorer la marque employeur. Le salarié a un usage professionnel mais aussi personnel du véhicule* » précise Jérôme Blanc, président de Tim Sport, start-up, spécialisée dans la location longue durée de vélos pour les entreprises.

Des trajets souvent plus rapides, baisse de l'absentéisme, les « *vélotafeurs* » ont une productivité supérieure de 6 à 9 % grâce à l'exercice physique.

Vélo pliant, vélo cargo, vélo tout chemin, le choix du vélo dépend de l'usage qui en est fait.

